



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM et TOM : emploi

Question écrite n° 5777

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de Mme la ministre de l'outre-mer sur les mesures de nature à favoriser le retour à l'emploi de nos compatriotes des départements et territoires d'outre-mer. Elle lui rappelle que selon les chiffres en sa possession la situation de l'emploi est préoccupante dans les DOM-TOM, avec un taux de chômage s'élevant à 36,5 % à la Réunion, 41,2 % à Mayotte, 25,7 % en Guadeloupe, 27,2 % en Martinique et 25,8 % en Guyane. Seul Saint-Pierre-et-Miquelon avec un taux de chômage de 12,8 % se rapproche de la situation métropolitaine. Elle sait qu'au cours des dernières années aucun plan d'envergure n'a été engagé dans ces départements et territoires et que la seule mesure mise en oeuvre a été, là aussi, le recours aux emplois-jeunes qui n'ont jamais eu vocation à être des emplois durables. Elle lui demande quelles mesures elle envisage de prendre au profit des DOM-TOM pour permettre la création d'emplois dans le secteur marchand.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5777

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2002, page 3957